

Concevoir une ingénierie d'Allocation Patrimoniale adaptée au profilage du client

CAP

AUREP

EDITO



Charles Nourissat
Conseil en Gestion de Patrimoine
Indépendant



Pierre Sabatier
Président AUREP
Président Primeview

“ Cette formation, permet aux conseillers patrimoniaux d’approfondir leurs compétences en allocations d’actifs et de rester ainsi de véritables architectes du patrimoine, capables de rassurer leur client et de répondre à leurs objectifs au long terme. ”

Dans ce monde en mutation permanente (tant sur le plan réglementaire que politique, géopolitique, économique et financier), l’allocation d’actifs devient plus compliquée à réaliser que par le passé pour les conseillers patrimoniaux. Or, les événements récents nous prouvent qu’il est absolument nécessaire de raisonner à long terme au niveau patrimonial.

Nous avons créé cette formation afin de permettre aux conseillers patrimoniaux d’approfondir leurs compétences en allocation d’actifs et de rester ainsi de véritables architectes du patrimoine, capables de rassurer leur client et de répondre à leurs objectifs à long terme.

Il convient en effet de pouvoir conseiller judicieusement les clients qui sont amenés dans le contexte actuel à prendre certains risques sous peine de voir la valeur réelle de leur patrimoine diminuer au fil du temps. Les choix à faire étant complexes, il faut être en mesure d’identifier les problématiques financières de long terme et les risques qui y sont associés, afin de pouvoir construire une Allocation d’Actifs patrimoniale prenant en compte à la fois les propriétés propres de chacune des classes d’actifs et les aspects psychologiques du client.

Grâce à cette formation « CAP », chaque diplômé dispose de tous les outils pour construire lui-même sa propre méthodologie d’allocation patrimoniale basée sur un process rigoureux et robuste qu’il peut intégrer au sein de sa structure.

Et nous constatons combien la valeur ajoutée de ce niveau de conseil est un véritable moyen de différenciation.

Charles Nourissat
Pierre Sabatier

CONCEVOIR UNE INGÉNIERIE D’ALLOCATION PATRIMONIALE ADAPTÉE AU PROFILAGE DU CLIENT



AUREP : LA RÉFÉRENCE DES FORMATIONS EN GESTION DE PATRIMOINE DEPUIS 1995



Concevoir une ingénierie d'Allocation Patrimoniale adaptée au profilage du client

Rythme 3-4 jours consécutifs de cours par mois

Durée 18 jours (126.5 heures)

Site Paris

Modalités Mixte
(alternance de présentiel et distanciel)

Tarifs 2025 5 900 €*
Validation des Prérequis Professionnels (si nécessaire) : 300 €
Tarif réduit : 5 500 €* pour les sociétés qui inscrivent au moins 5 collaborateurs sur la même formation, la même année, et pour les demandeurs d'emploi au moment de la formation.

*Tarifs non assujettis à TVA.

Demande d'enregistrement au Répertoire Spécifique déposée auprès de France Compétences

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réaliser le profilage multidimensionnel (comportements, sensibilité aux risques financiers, connaissances financières et son expérience sur les marchés,...)
- Procéder à une analyse complète des actifs patrimoniaux du client
- Appréhender dans une approche combinatoire, les différentes classes d'actifs en tenant compte notamment, de leur composition, des risques associés, de leur réglementation
- Modéliser les différentes possibilités d'allocation d'actifs en fonction des cycles économiques longs et courts
- Construire une ingénierie en allocation d'actifs patrimoniale en tenant compte des retours du client lors de la présentation des modélisations réalisées
- Gérer et suivre l'allocation d'actifs au cours du temps
- Respecter l'ensemble des obligations déontologiques à l'égard du client lors des conseils dispensés



INSCRIPTIONS
Ouverture
en mars 2025



PLACES LIMITÉES
28 participants par groupe



SITE
Paris



FORMAT
Annuel
Reentrée en janvier 2026



ÉVALUATIONS
Décembre 2026



PRÉREQUIS

Cette certification est ouverte à ceux qui justifient :

- Être titulaire d'un titre RNCP de niveau 7 ou d'un diplôme de niveau 7 en économie, droit ou comptabilité-gestion
- Être titulaire d'un titre RNCP de niveau 6 ou d'un diplôme de niveau 6 avec 3 ans d'expérience professionnelle en économie, droit ou comptabilité-gestion
- Être titulaire d'un Master 1 avec 2 ans d'expérience professionnelle en économie, droit ou comptabilité-gestion
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la gestion de patrimoine. Le candidat devra transmettre un dossier de validation des prérequis professionnels. Cette procédure est soumise à l'approbation du Comité de sélection.

Il est possible de constituer des groupes dédiés sur demande. Pour en savoir plus :
www.aurep.com ou contact@aurep.com



CARRIÈRES OU DÉBOUCHÉS

- Conseiller en gestion de patrimoine salarié ou indépendant
- Ingénieur patrimonial
- Gérant de fortune
- Family Officer





PLAN DE FORMATION

« CONCEVOIR UNE INGÉNIERIE D'ALLOCATION PATRIMONIALE ADAPTÉE AU PROFILAGE DU CLIENT - CAP »

INTRODUCTION		7 h
RÉALISER UN DIAGNOSTIC PATRIMONIAL MULTIDIMENSIONNEL EN ADÉQUATION AVEC LE MODE DE PROFILAGE DU CLIENT		
Analyser les actifs sous un angle risque multidimensionnel et espérance de rendement Les actifs cotés	Actions	7 h
	Obligations / Crédit / Loans	7 h
	Matières premières	3.5 h
	Produits structurés	7 h
	Crypto-actifs	3.5 h
	Gestion alternative	3.5 h
Les actifs non cotés	Private assets	3.5 h
	SCPI	7 h
	Immobilier locatif français	10.5 h
	Immobilier locatif international	3.5 h
	Évaluation et mesures des risques - cas pratique	7 h
CONCEVOIR UNE INGÉNIERIE D'ALLOCATION D'ACTIFS PATRIMONIALE ADAPTÉE ET ASSURER SON SUIVI		
Différencier les tendances économiques de long terme et de court terme et leur influence sur les actifs patrimoniaux pour concevoir une allocation cible	Cycles longs	7 h
	Cycles courts	7 h
	Techniques d'allocations d'actifs	3.5 h
	Applications pratiques cycles / marchés - cas pratique	3.5 h
Adapter l'allocation aux besoins et attentes du client et à son profil	Intégrer les aspects réglementaires	7 h
	Intégrer les aspects ESG et ISR	3.5 h
	Intégrer les aspects comportementaux	7 h
Faire évoluer l'allocation dans le temps	Veille et suivi de l'allocation dans le temps	7 h
MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE		
	Cas pratique	7 h

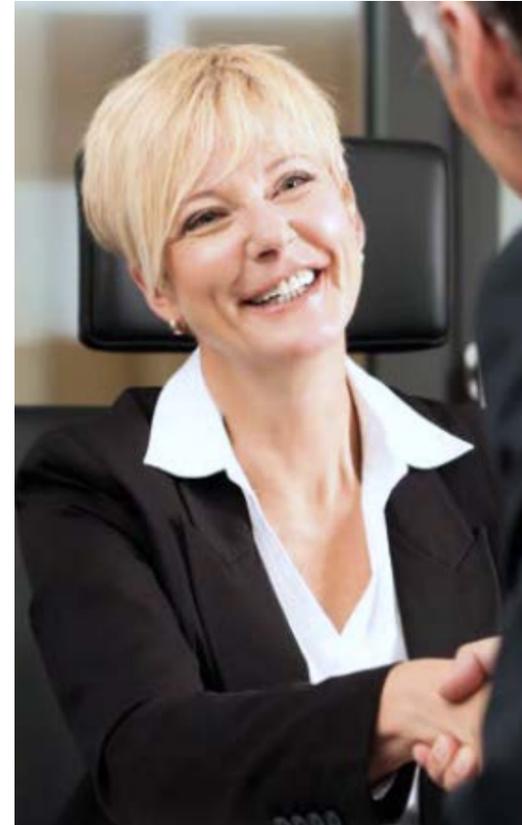


ÉVALUATION - Mise en situation professionnelle

Étude de cas, écrite individuelle - 4 heures

A partir d'un cas client fictif ou réel, le candidat devra produire un livrable écrit comportant :

1. L'analyse approfondie de la capacité d'épargne, des besoins des besoins complémentaires de revenus et du profil risque multidimensionnel de son client, issu des données du questionnaire d'évaluation de sa sensibilité aux risques en matière de perte de pouvoir d'achat, d'illiquidité, de perte de revenus, de fluctuation et de capacité à supporter des pertes.
2. L'analyse du profil des actifs patrimoniaux et leur agencement par rapport aux risques identifiés. à mettre en
3. L'identification des cycles longs et courts dans lesquels est menée l'analyse des actifs.
4. L'allocation patrimoniale préconisée, adaptée :
 - à l'espérance de rentabilité des actifs
 - au profilage risque de son client
 - aux caractéristiques du comportement des actifs patrimoniaux sélectionnés au regard du cycle économique et des valorisations
 - aux objectifs, horizons et risques associés du client.
5. Les modalités de suivi de l'allocation dans le temps et le cadre réglementaire national et international en vigueur à date
6. L'indication de la manière dont il a appliqué les règles déontologiques obligatoires à l'égard de son client



LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'AUREP

Additionnez nos solutions, multipliez vos compétences.

Avec 30 ans de recul sur nos formations, sur vos besoins et vos attentes, nous vous proposons ce qui est le plus utile et pertinent pour optimiser vos formations et les rendre 100 % efficaces et opérationnelles au cœur de votre métier.

Et parce que vous êtes aussi la clé de votre propre réussite et que se former doit être une expérience de partage et de plaisir, nous avons imaginé un parcours pédagogique innovant qui associe l'humain et le digital.

Vous intégrerez un groupe de pairs à taille humaine.

Votre réussite repose sur une pédagogie active, à partir d'études de cas, de simulations opérationnelles, de partages d'expériences professionnelles et de bonnes pratiques.

En effet, en plus des cours en présentiel et/ou en distanciel, dispensés par une équipe d'experts hautement qualifiée, L'AUREP met à disposition de chaque participant un pack apprenant, favorisant ainsi un apprentissage individualisé et l'acquisition progressive des compétences selon des méthodes diversifiées et complémentaires.

LE PACK APPRENANT, EFFICACITÉ ET ADAPTABILITÉ

Devenez acteur de votre formation en combinant les ressources mises à disposition tout au long de votre formation.

- **Un accès à un extranet scolarité** où chaque participant pourra retrouver son planning de cours, émarger pour valider sa présence lors des cours, compléter les questionnaires satisfaction...
- **Un accès à notre plateforme d'apprentissage en ligne** proposant les livres de cours et supports de présentation utilisés par les intervenants lors des cours.
- **Un accès au logiciel de calculs patrimoniaux de L'AUREP** à télécharger sur votre smartphone* ou tablette*.

* non fournis dans le cadre de la formation

- **Un accès au Profil Invest Aurep**, questionnaire risque multi-dimensionnel conçu pour accompagner les professionnels de la gestion de patrimoine.



UNE ÉQUIPE D'INTERVENANTS EXPERTS

Une équipe pédagogique hautement qualifiée, composée de formateurs universitaires ou professionnels, sélectionnés avec rigueur et reconnus comme spécialistes dans leurs domaines.

Responsables pédagogiques et formateurs



Charles Nourissat
Administrateur AUREP
Conseil en Gestion de
Patrimoine Indépendant



Pierre Sabatier
Président AUREP
Président PRIMEVIEW



Louis Alexandre de Froissard
Gérant et fondateur
MONTAIGNE CONSEIL
PATRIMOINE



Arnaud Hars
Cofondateur
ARTEMIS INVESTMENT
ADVISORS



Laurent Lamazère
Président
LAMAZÈRE GESTION PRIVÉE



Benjamin Louvet
Responsable de la gestion actifs réels
OFI ASSET MANAGEMENT



Éric Mijot
Responsable de la Stratégie
ACTIONS
Responsable adjoint de la Stratégie
AMUNDI



Pascal Pineau
Coresponsable pédagogique GPS
Associé
MÉTISSE FINANCE

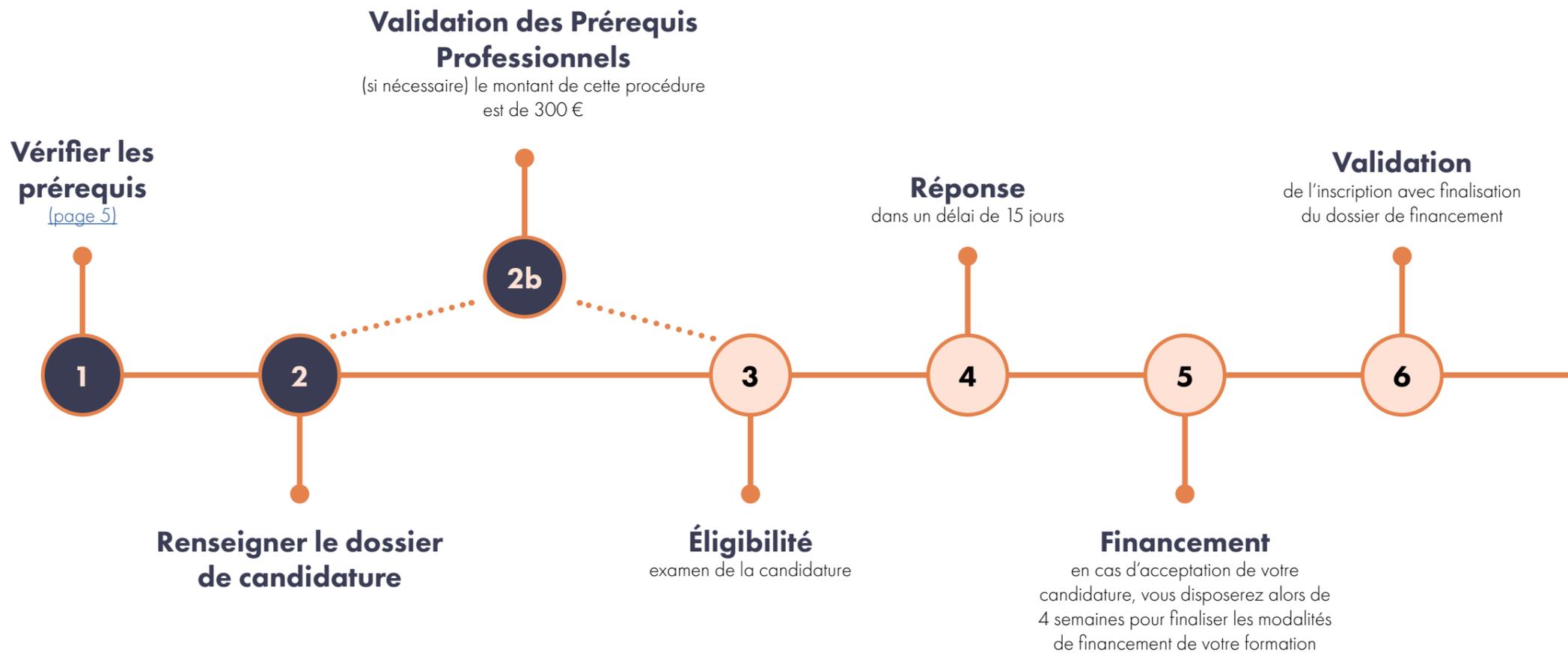


Anthony Cimetiere
Responsable Relations Investisseurs
H2O ASSET MANAGEMENT



Daniel While
Directeur Recherche & Stratégies
EURYALE

DE LA CANDIDATURE À L'INSCRIPTION



VOS INTERLOCUTRICES

Sandrine Lardeur
Assistante administrative et scolarité

Laurence Pageault
Assistante administrative et scolarité

04 73 17 15 10
contact@arep.com

FACILITER L'ACCÈS À NOS FORMATIONS

L'AUREP est engagée dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Un référent handicap a été nommé et formé afin de faciliter l'accès à l'ensemble des formations.

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez faire une formation ?



• La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

• Notre Organisme de Formation tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi. Tous nos formateurs, de part leurs expériences, sont sensibilisés aux situations de handicap.

N'hésitez pas à nous contacter.



Virginie Fontanier
Référente Handicap
Assistante pédagogique

Plusieurs possibilités vous sont ouvertes selon votre profil :

- Je suis salarié ou Je suis à mon compte* Merci de vérifier les conditions d'éligibilité auprès de votre OPCA
- Je suis demandeur d'emploi AIF
- Je suis particulier Financement personnel

* (indépendant et chef d'entreprise)

NOS AUTRES FORMATIONS

Développer vos compétences pour répondre au mieux aux problématiques et attentes spécifiques de vos clients:

- Conseiller le Chef d'Entreprise dans la gestion de son patrimoine professionnel et privé – **CCE**
- Conseiller le Client dans la gestion de son patrimoine Privé – **CCP**
- Conseiller le Client dans la gestion de son patrimoine à l'International – **CCI**
- Gestion du Patrimoine des Seniors – **GPS**
- Assurer la pérennisation du Patrimoine familial au sein d'un Family Office – **APFO**
- Expert en Stratégie Patrimoniale – **ESP**

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).



NOS SEMINAIRES D'ACTUALISATION

Parce qu'exercer les métiers du conseil en gestion de patrimoine exige une expertise sans cesse renouveler, l'AUREP propose chaque année 1 séminaire d'actualisation :

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

LES +

Des Thèmes d'actualités, différents chaque année

Des sujets intéressant toutes les spécialités (particulier, chef d'entreprise, gestion internationale...)

La possibilité de valider, chaque année, des heures de formation réglementaires grâce à des formations pratiques et opérationnelles (IAS, IMMO, ...)

LES +

- Des formations d'expertise, dispensées par des professionnels reconnus dans leurs domaines.
- Des formations pratiques et opérationnelles

LE CLUB AUREP ALUMNI

Créé dans un esprit associatif et convivial cher à l'AUREP, les objectifs du Club AUREP Alumni sont de :

- Rassembler l'ensemble de la communauté des élèves et anciens élèves de l'AUREP,
- Maintenir une relation durable et proactive entre les équipes de l'AUREP et les anciens élèves
- Entretenir et développer les relations inter professionnelles,
- Favoriser l'insertion professionnelle.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

NOTRE ÉQUIPE, AU SERVICE DE VOTRE RÉUSSITE

SCOLARITÉ ET PÉDAGOGIE



Laurence Pageault
Assistante administrative et
scolarité



Sandrine Lardeur
Assistante administrative et
scolarité



Lauren Heck
Alternante Assistante
administrative



Virginie Fontanier
Assistante pédagogique



Léa Mougnot
Assistante digital learning

DÉVELOPPEMENT



David Pouyet
Responsable développement



Émilie Cochet
Responsable commercial



Élodie Courage
Responsable communication



Marion Chambaudie
Alternante Assistante
communication



Lucas Poudroux
Alternant graphiste

SCIENTIFIQUE



Natacha Fauchier
Responsable scientifique et
pédagogique



Thomas Gimenez
Chargé de recherche



Claire Pouchol
Responsable qualité et
certification



Virginie Louis-Rose
Responsable comptabilité
et gestion



Mathieu Vieira
Directeur général

QUALITÉ

COMPTABILITÉ

DIRECTION

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Pierre Sabatier
Président AUREP



Jean Aulagnier
Vice-président AUREP



Charles Nourissat
Trésorier



Dominique Germain
Secrétaire



**Séverine Flottes de
Pouzols**
Administratrice



Olivier Chomono
Administrateur

RESTONS EN CONTACT

[Inscrivez-vous à notre newsletter](#) pour :

- Recevoir, gratuitement, les éclairages et actualités patrimoniales rédigés par notre pôle scientifique
- Être informé des dernières actualités de l'AUREP

Retrouvez-nous sur aurep.com

AUREP 36 Rue Maréchal de Lattre et de la 1ère Armée, 63000 Clermont-Ferrand

